



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 10 février 2009

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Mme Sandra BURDIN absente donne procuration à Mr Didier LAITHIER.
Karine KISRANI est élue secrétaire de séance.

Mr le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour l'étude d'un devis pour la liaison informatique de la mairie.

Annulation de l'ordre du jour de la demande de Mme Mignon pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

1/ **DELIBERATIONS.**

Autorisation pour Mr le Maire de signer la convention d'hébergement de Mr le curé en location d'une maison située à Epeugney. Les frais de rénovation de la dite maison seront répartis entre les 9 communes de la paroisse au prorata du nombre d'habitants.

Vote : pour à l'unanimité.

Convention avec le club de tennis.

Guy MORIS, Thierry INVERNICI et Jérôme DEVAUX vont établir une convention.

Vote : pour à l'unanimité.

Autorisation pour M. le Maire de mandater le quart des investissements 2008.

Vote : pour à l'unanimité.

Validation des honoraires du cabinet Jamey s'élevant à 2942.16 € pour l'élaboration de la carte communale.

Vote : pour à l'unanimité.

Validation de la rémunération des personnes ayant assuré le service lors du repas des Anciens et de la St Sébastien.

Repas des Anciens : Emilie CLERC, Johann SCHNEITER, et Anthony JEANNIN se verront régler 8 heures de travail sur la base du SMIC + 10%.

Repas de la St Sébastien : Elodie NICOL, Lucie MINET, Johann SCHNEITER, Jérémy SCHNEITER et Kevin BARBA se verront régler 6.5 heures de travail sur la base du SMIC + 10%.

Vote : 10 pour. 1 abstention : Sandra BURDIN.

Proposition de rémunération en fonction du travail, le conseil municipal décide de régler la même somme à tous les jeunes.

Etude de la nomination d'un régisseur pour la régie des recettes du sentier karstique.

Proposition est faite par Mr le Maire de nommer Benoît DECREUSE avec Sandra BURDIN en tant que suppléante.

Vote : pour à l'unanimité.

2/ ETUDE DES DEMANDES.

Etude de la demande de l'Association des Maires Ruraux du Doubs de se prononcer sur une évolution de la loi n° 96-393 du 13 mai 1996 relative à la responsabilité pénale des élus locaux pour fait d'imprudence ou de négligence dans l'exercice des fonctions, afin d'éviter de nouvelles condamnations.

Vote : pour à l'unanimité.

Demande de la bibliothèque pour acheter des fournitures de bureau.

Etablissement d'un règlement intérieur avec les responsables actuelles de la bibliothèque suivi par Guy MORIS et Karine KISRANI.

Vote : 10 pour. 1 contre : Sandra BURDIN.

Demande de l'US 4 Monts pour la restauration des vestiaires.

Cette demande est renvoyée en direction du SIVOM qui a toute autorité décisionnelle vis à vis de cette association.

Demande de l'association des donneurs de sang.

La demande de don de l'amicale des donneurs de sang d'Ornans et de la Vallée sera à mettre en délibération car jusqu'à présent la commune de Merey sous Montrond donne déjà aux donneurs de sang de Saône.

Demande de subvention pour voyages de la part des collèges d'Ornans. OK sur le principe d'un montant de 25 € par élève.

Vote d'un devis pour la liaison informatique de la mairie.

Devis s'élevant à 4205.79 € pour la mise en réseau des ordinateurs.

Vote : pour à l'unanimité.

Devis s'élevant à 971.15 € pour l'installation d'une caméra extérieure.

Vote : 5 pour : Philippe GUGLIELMETTI, Noël LAITHIER, Claude COULET, Didier LAITHIER, Sandra BURDIN.

3 contre : Karine KISRANI, Thierry INVERNICI, Damien REGAZZONI.

3 abstentions : Xavier MANIN, Jérôme DEVAUX, Guy MORIS.

Présentation des grandes lignes du projet de la ZAC.

Constitution d'un groupe de travail composé de : Thierry INVERNICI, Guy MORIS, Claude COULET, Noël LAITHIER, Damien REGAZZONI, Sandra BURDIN, Didier LAITHIER, Philippe GUGLIELMETTI.

Monsieur le Maire souhaite que le conseil municipal se prononce sur le parti d'aménagement, soit le souhait de continuer le travail dans le sens souhaité par l'ancien conseil. Le conseil municipal demande un temps de réflexion.

Etablissement et validation du calendrier.

Le nettoyage de printemps est fixé au 11/04/09.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 14/03/2009 pour présentation du budget et le 31/03/09 pour le vote.

Point sur les commissions et objectifs 2009.

3/ INFORMATIONS DIVERSES.

Claude COULET soulève le problème posé par la fermeture du site Internet de Mérey sous Montrond et nous interroge sur la possibilité de récupérer les informations "perdus" pour l'instant ainsi que sur la restauration du site. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Guy MORIS présente une demande de subvention de la part de l'association ADAM, cette demande sera étudiée le 14/03/09.

Mr le Maire lève la séance à 23 heures 30.